

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-405/SG/FP acceptant la démission de son emploi offerte par un contre maitre des travaux du cadre territorial.

n° 69-405/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
10 mars 1969

Numéro JO  
n° 6 du 25/03/1969

Date du numéro  
25 mars 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1er mars 1969, la démission de son emploi offerte par M. Elmi Ahmed Ali, contremaître des travaux de 2e classe, 4e échelon, du cadre territorial des Travaux publics et du Port en service à la Voirie (District de Djibouti, Ministère des Affaires intérieures). Est autorisé à M. Elmi Ahmed Ali le remboursement des retenues pour pension effectuées sur ses traitements.